

Compte-rendu de la Commission Administrative Paritaire Académique des Adjointes Administratives du vendredi 28 septembre 2007

Ordre du jour

Avancement

La CAPA était présidée par Monsieur GERIN, Secrétaire Général d'Académie.

Elle s'est déroulée de 9h. 50 à 10h. 45

Etaient présentes pour l'administration, Madame BERTOUX, Chef de la DPAID - Madame HOLLEVILLE et Madame DUMARTIN

Il était assisté :

Pour la parité administrative de Madame TOURBE, Secrétaire Générale de l'Inspection Académique de l'Aisne - Madame MARTINEZ, Secrétaire Générale de l'Inspection Académique de l'Oise - Madame FACHE, Secrétaire Générale de l'Inspection Académique de la Somme - Monsieur KOSZYK Proviseur du lycée Ed. Branly à AMIENS - Monsieur JUSTINIEN, Principal du collège de DOMART EN PONTHEIU - Madame DUVERLIE, Principal du collège Millevoeye à ABBEVILLE

Pour la parité syndicale, de Monique BESSE, Bernard GUEANT et Marcelle LEMAITRE pour le SNASUB-FSU, de Maryline CARTON, Marie-Annick DEMESSENCE et Nicole THOMA pour A & I

Les élu(e)s du Corps des Adjointes Administratives du SNASUB FSU ont lu la déclaration préalable suivante :

Déclaration liminaire des commissaires paritaires du SNASUB-FSU

La CAPA d'avancement dans le nouveau corps des adjointes administratives se tient quelques jours seulement après l'annonce officielle par le ministre d'une nouvelle saignée dans les emplois de l'administration de l'éducation nationale pour le budget 2008. Il est en effet prévu de supprimer 1000 emplois administratifs, au ministère, dans les services académiques (-600) et dans les EPLE (-400). Cela n'est pas acceptable car cela aura pour effet d'accentuer la dégradation du service public et de nos conditions de travail.

Le SNASUB/FSU appellera à la mobilisation des personnels et des usagers pour que ces annonces ne constituent pas la réalité des mesures budgétaires 2008.

Nous, commissaires paritaires élus des personnels pour le corps des Adjointes Administratives, tenons à nouveau à vous signaler notre profond désaccord quant à la prise en compte de la notation 2005 dans le barème pour l'établissement des tableaux d'avancement 2007 pour le corps des Adjointes Administratives. Nous dénonçons d'ailleurs la scandaleuse relance de la procédure de notation en 2007, pour la période de référence 2005/2007, scandaleuse à tous les niveaux tant la campagne de 2005 organisée sur la base réglementaire du décret n°2002-682 avait été catastrophique.

Nous sommes contre l'application du nouveau décret n° 2007-1365 du 17 septembre 2007 relatif à l'entretien professionnel des fonctionnaires (paru au J.O. du 19 septembre 2007) puisque les entretiens d'évaluation sont bien liés à des objectifs à atteindre et reliés aux promotions et avancements, les bilans d'évaluation ou compte-rendu d'entretien permettant ainsi de moduler les primes (article 13).

L'individualisation des carrières est en marche avec l'expérimentation de la suppression de la notation des fonctionnaires de l'Etat au profit d'une évaluation basée sur un entretien professionnel annuel. Cet instrument de départage est nettement moins objectif, transparent et révisable qu'une note chiffrée : c'est la voie grande ouverte vers une individualisation des carrières et des rémunérations.

Le ministre de la fonction publique, avec les accords de janvier 2006 avait promis :

« le taux maximum de promotion interne de la catégorie C vers la catégorie B sera porté à 40% des recrutements effectués par concours et détachement ».

Plafonné à 20% du recrutement total de la catégorie B, le passage par liste d'aptitude semblait pouvoir s'améliorer, quoique financé par la baisse du pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires.

Les promotions 2007 par liste d'aptitude de catégorie C à SASU ont été dérisoires et contrairement aux annonces faites sur la reconnaissance des qualifications des catégories C le nombre de promotions par liste d'aptitude a baissé en 2007 en valeur absolue et en pourcentage.

Cela confirme notre analyse sur la (re)création du 11° échelon en catégorie C qui est destiné au plus grand nombre mais sans possibilité réellement accrue de passage en catégorie B.

Madame BERTOUX rappelle les barèmes qui vont être utilisés lors de cette commission

Avancement d'Adjoint Administratifs de 2^{ème} classe en Adjoint Administratifs de 1^{ère} classe :

Ancienneté générale de service = 1 point / an

Ancienneté Education Nationale = 1 point / an

Ancienneté de corps = 1 point / an

Note administrative 2005 = coefficient 1

Mode de recrutement en qualité d'agent = 5 points, si recrutement par concours

L'ancienneté dans le corps d'agent est cumulée à celle détenue dans le nouveau corps d'Adjoint Administratif

Avancement d'Adjoint Administratifs de 1^{ère} classe en Adjoint Administratifs Principaux de 2^{ème} classe :

Ancienneté générale de service = 1 point / an

Ancienneté Education Nationale = 1 point / an

Ancienneté de corps = 1 point / an

Note administrative 2005 = coefficient 1

Accès par concours ou examen professionnel, en qualité de titulaire de l'Education Nationale OU accès au corps des Adjoint Administratifs par concours (interne, réservé ou exceptionnel) = 5 points maximum

Avancement d'Adjoint Administratifs Principaux de 2^{ème} classe en Adjoint Administratifs Principaux de 1^{ère} classe :

Ancienneté générale de service = 1 point / an

Ancienneté Education Nationale = 1 point / an

Ancienneté de corps = 1 point / an

Note administrative 2005 = coefficient 1

Mode de recrutement en qualité de titulaire de l'Education Nationale = 5 points si recrutement par concours interne ou externe

A la suite de l'intervention du SNASUB-FSU du jeudi 27 septembre 2007 auprès de la DPAID, 2 agents ont bénéficié d'une modification de barème à leur avantage puisque leurs services auxiliaires avaient été validés. L'une d'elle a pu de ce fait bénéficier d'un avancement.

Ont été intégrés cette année dans les tableaux d'avancement, des collègues placés en CLM (congé de longue maladie) ou en CLD (congé de longue durée).

Chacune de ces situations a été étudiée au cas par cas en se référant aux dernières notations et appréciations hiérarchiques portées avant leur placement dans cette position (CLM – CLD) sur proposition du Secrétaire Général et après avis favorable de l'ensemble des membres de la CAPA.

**Avancement d'Adjoint Administratifs de 2^{ème} classe en Adjoint Administratifs de 1^{ère} classe :
14 possibilités**

Collègues Concernés par ordre	Affectations
Annette QUONIAM	Lycée Lamarck ALBERT
Lydia VILLAIN	UPJV AMIENS
Monique ANDRIEUX	UPJV AMIENS
Chantal DUMARTIN	Rectorat AMIENS
Maryline CREVET	Collège LONGUEAU
Sylvie BARBEY	UPJV AMIENS
Christine SCHWARZ	Lycée Charles de Gaulle COMPIEGNE
Annick CHAUWIN	IA de l'Aisne LAON
Annie DUBRULLE-BELDAME	Rectorat AMIENS
Marie-Françoise HORDE	Rectorat AMIENS
Martine DEMARQUE	IUFM AMIENS
Pascale DELIGNIERES	IEN HIRSON
Evelyne ROGERON	Rectorat AMIENS

Seulement 13 collègues ont été promus ce jour : la 14^{ème} promotion sera connue à l'issue de la réunion du comité médical de la Somme qui devra statuer sur une demande de retraite anticipée pour invalidité d'une des collègues promouvables.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite qui sera donnée (au maximum dans un mois) à cette demande.

**Avancement d'Adjoints Administratifs de 1^{ère} classe en Adjoints Administratifs Principaux de 2^{ème} classe :
44 possibilités**

Collègues Concernés par ordre	Affectations
Martine BAYLOT	Lycée Paul Claudel LAON
Annick PRUVOT	IUFM AMIENS
Bernard GUEANT	Rectorat AMIENS
Michèle ARRACHART	CIO AMIENS Sud
Cathia TABART	IEN AMIENS 5
Virginie TIOLLET	Lycée La Ramée SAINT-QUENTIN
Christine VIOLET	Lycée Jean Rostand CHANTILLY
Danièle PARIS	Rectorat AMIENS
Sylviane OLIVO	Collège SAINT AUBIN EN BRAY
Patricia TINTILLIER	Collège SAINTE GENEVIEVE
Saliha GUERNOU	UPJV AMIENS
Françoise FOURDRINIER	Collège CREVECOEUR LE GRAND
Sylvie SY	Lycée La Hotoie AMIENS
Florence GORET	Lycée La Ramée SAINT-QUENTIN
Patricia LEDUC	Lycée Langevin BEAUVAIS
Béatrice JACQUET	IA de l'Aisne LAON
Christine GROUE	UPJV AMIENS
Martine LOTTIN	Collège FORMERIE
Brigitte DURIER	Rectorat AMIENS
Edith LEMBICZ	Lycée Langevin BEAUVAIS
Isabelle LELOIRE	Lycée HIRSON
Claudia DUPUIS	Lycée Pierre d'Ailly COMPIEGNE
Philippe SAUVAL	Rectorat AMIENS
Nadia CABESOS	IUT AMIENS
Sabine REMISSONNEL	Collège Ponthieu ABBEVILLE
Jeanne DUBOS MANDELIER	CIO CREIL
Françoise BUISINE	IUFM AMIENS
Isabelle GOBEAUX	IA de l'Aisne LAON
Aline RENAUX	Collège V. Hugo CHAUNY
Jeannie CATON	Lycée Monet CREPY/VALOIS
Nathalie FRANC	Lycée La Ramée SAINT-QUENTIN
Agnès BARBIER	IA de l'Oise BEAUVAIS
Françoise DENGLEHEM	Rectorat AMIENS
Corinne PAGIES	Lycée L. Thuillier AMIENS
Sophie SANNIER	UPJV AMIENS
Marie-Line DELAVEAUD	IA de l'Aisne LAON
Marie-Christine DURLAIN	UPJV AMIENS
Dominique VALLEE	DRDJS AMIENS
Laurence THIESSET	IA de l'Aisne LAON
Colette BACHMANN	Lycée P. Langevin BEAUVAIS
Sonia DE GRAKOVAC	Lycée J. Verne CHATEAU THIERRY
Pascale DUQUESNE	LP Acheuléen AMIENS
Brigitte DESCAMPS	Collège BEAUCAMPS LE VIEUX
Valérie LAUNAY	Collège J. Fernel CLERMONT

Promue hors contingent : dispositif prévu dans le cas d'un détachement à l'étranger

Suzanne KALFAKIS	Rectorat AMIENS détachée à l'étranger
------------------	---------------------------------------

Avancement d'Adjoints Administratifs Principaux de 2^{ème} classe en Adjoints Administratifs Principaux de 1^{ère} classe : 34 possibilités

Collègues Concernés par ordre	Affectations
Annie DENOEUDE	Collège Debussy MARGNY/COMPIEGNE
Louis LAPEYRE	Lycée G. Lussac CHAUNY
Liliane LECLERE	Lycée HIRSON
Jacqueline VASSELLE	IA de l'Oise BEAUVAIS
Yolande AMORY	IA de l'Oise BEAUVAIS
Jacqueline RESERA	Collège Béranger PERONNE
Nadège VAN DE CAVEYE	IA de l'Oise BEAUVAIS
Patricia BOURDON	Lycée Delambre AMIENS
Francine LABOUE	IEN SENLIS
Martine COULON	Lycée ABBEVILLE
Marie-José DROPSY	LP SAINT MAXIMIN
Chantal QUILLIE	Rectorat AMIENS
Catherine DROIT	IA de l'Oise BEAUVAIS
Sylvie MAILLE	IA de la Somme AMIENS
Lydia LABOUE	Lycée J. Rostand CHANTILLY
Christiane HOLBACH	Lycée H. Martin SAINT QUENTIN
Sylvie COQUELLE	Rectorat AMIENS
Françoise CANDELIER	Collège C. Franck AMIENS
Arlette LERICHE	CIO AMIENS Sud
Martine LEDOUX	Lycée Monet CREPY/VALOIS
Paule CLIQUET	Lycée Lamarck ALBERT
Martine BRIOIS	Collège VILLERS BOCAGE
Mauricette GAVEL	UPJV AMIENS
Monique MACCREZ	LP RUE
Ginette GUILLERMIN	LP GUISE
Laurence MANCHETTE	IA de la Somme AMIENS
Jacqueline SCHMITT	Lycée Luzarches AMIENS
Marianna FAGEGALTIER	UPJV AMIENS
Annick BOURDON	LP Corot BEAUVAIS
Christine LEFEVRE	IEN AMIENS 4
Mauricette COUSIN	IA de l'Aisne LAON
Martine LIEVIN	LP SENLIS
Jocelyne MOREL	Collège RIVERY
Dominique MELEN	Rectorat AMIENS

Le contingent des avancements attribués pour l'année 2007 prend effet au 1er septembre 2007, et la répercussion financière interviendra dans la mesure du possible sur la paye du mois de novembre 2007.

Il nous est fait communication du calendrier prévisionnel de la notation :

Date de la commission d'harmonisation préalable à la communication des notes aux collègues : les 18 et 19 octobre 2007

Communication des notes aux personnels : du 25 octobre au 19 novembre 2007
(compte-tenu des congés de la Toussaint du 27 octobre au 7 novembre 2007)

Les CAPA de Notation se tiendront entre le 17 et le 21 décembre 2007 soit juste avant les congés de Noël.



Le SNASUB/FSU au service des Personnels Administratifs, des Personnels ITRF et des Personnels des Bibliothèques de l'Académie d'Amiens

<http://snasub-amiens.bernard-g.com/>

**Pour les commissaires paritaires du SNASUB-FSU pour le corps des Adjoints administratifs
Bernard GUEANT**